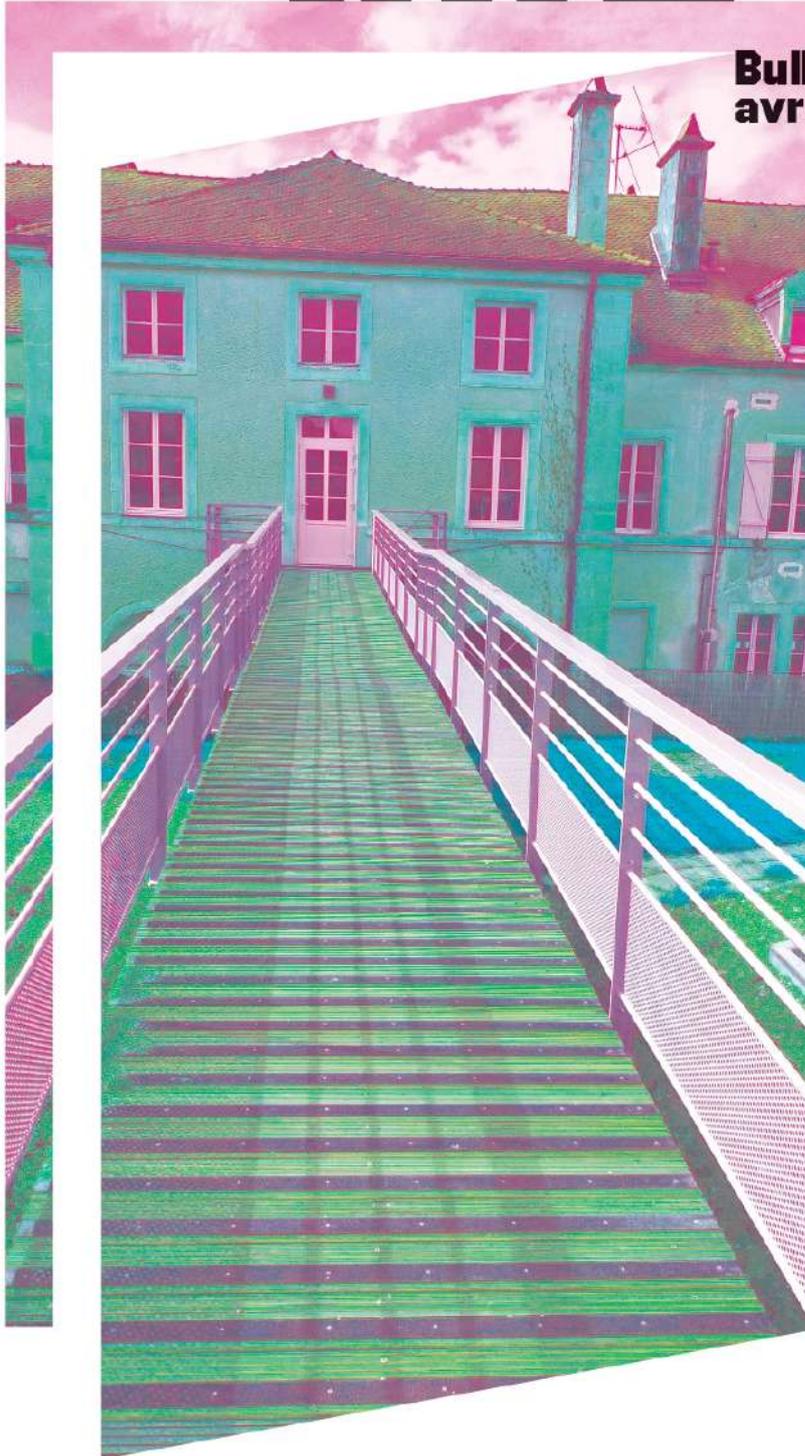


Breurey Info

**Bulletin municipal
avril 2023**



Mairie de Breurey-lès-Faverney

10 place de la mairie

Tél : 03 84 91 34 58

Mail : breurey@orange.fr

Panneaupocket Breurey lès Faverney 70160

Site : <https://www.breureylesfaverney.fr/>

Défibrillateurs : Place Joly de Colombe et salle des fêtes

Bacs à compost : place de la Mairie

Horaires de la mairie

(Secrétariat, agence postale
et permanence du maire) :

Mardi et jeudi :

8h30—11h30 / 13h30—16h30

Vendredi :

8h30—11h30

Horaires des travaux sonores

Semaine : 9h—12h / 13h30—19h30

Samedi : 9h—12h / 15h—19h

Dimanche et jour férié : 10h—12h

Numéros utiles :

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Appel d'urgence : 112

Enedis dépannage : 09 72 67 50 70

Comité de rédaction :

Laëtitia GUINCHARD, Jean MARCHAL, Sylvie QUERMONT, Virginie VEJUX

Image couverture : Sébastien MARCHAL

Travaux finis

L'accessibilité PMR à la magnifique salle du conseil est réalisée. Ainsi, le bâtiment communal entame sa sauvegarde, qui sera prochainement poursuivie par la transformation de l'ancienne école de garçons en secrétariat.

L'accès se fait depuis la cour arrière, grâce à une passerelle, désolidarisée du bâtiment et susceptible, malgré son apparente légèreté, de résister à toute épreuve, puisque calculée par le bureau d'étude pour supporter une charge de 500 kg au mètre carré ! Toutefois, circulation interdite aux véhicules à moteur et aux pachydermes.



L'utilisation se fera à la demande, les portails, portillon et porte d'accès restant verrouillés en temps habituel.

Les sociétés qui ont participé à cette réalisation sont :

- SoliHa pour l'étude et la maîtrise d'œuvre
- Sonobat pour le gros œuvre

-Schwebel pour le terrassement, les VRD et les aménagements extérieurs

-Métallerie Val de Saône pour la charpente et la serrurerie

-Virot pour les menuiseries

-EMJ pour l'électricité.

Le coût est de 123 368

Le montant des subventions sollicitées est de 80%.

Le chauffage de l'église est opérationnel depuis le dimanche 22 janvier. Il s'effectue grâce à un flux d'air pulsé, à partir d'un générateur installé dans l'ancienne chaufferie et commandé depuis un tableau placé dans la sacristie, d'une grande simplicité d'emploi. Système très efficace et très peu bruyant, qu'ont pu tester les élus venus, à l'issue du CM de ce jour, assister à l'office religieux. La consommation peut sembler élevée : 40 litres de fioul à l'heure. Mais, au regard du nombre annuel d'offices et de cérémonies, la contribution aux gaz à effet de serre reste modeste, puisque ce chauffage ne fonctionne que durant les offices.

Les entreprises concernées sont :

-Goullioud : études et assistance technique

-Magnen : chauffage

-Sonobat : maçonnerie

-Prêtre : électricité

Coût : 79 379 €

Subventions attendues : 40 %

L'interconnexion AEP avec le réseau de Favorney a été bouclée cet été. Nous avons obtenu 70 % de subventions.

Nous rappelons qu'en temps ordinaire l'alimentation se fait à partir des captages en forêt. Le recours à l'interconnexion se fait en période de pénurie, ce qui n'est pas arrivé cette année.

-études et MO : cabinet André

-STPI et Schwebel : réalisation des travaux

Montant des travaux : 184 540 €

Reste à charge pour la commune : 55 62 €.

Fontaines

Nettoyage et réparation de quelques ouvrages d'art. Fontaine de Bacchus, rue du Chêne, réservoir des Charmilles, à la croisée du même nom, Fontaine aux Faulx.

Entreprise chargée du travail : AIIIS, qui est une entreprise de réinsertion avec laquelle la commune, comme beaucoup d'autres, travaille régulièrement.

Coût : 18 990 €, subventionné à 30 %.

Chemins des Brosses et des Grands Bois

L'un conduit aux réservoirs d'eau et débouche sur la départementale allant vers Provenchère, l'autre débute sur la même départementale et conduit à la croisée des Charmilles, l'entrée de la forêt.

Coût à charge de la commune : 32 687 €.

C'est cher, d'autant que ces travaux sont toujours à refaire. D'où les restrictions de circulation, chemin des Brosses et chemin de Provenchère, en très mauvais état.

État des projets en cours

Salle des fêtes

Le projet d'extension a été abandonné, car trop coûteux et déclenchant une cascade de transformations et de dépenses (cuisine à réaménager, mobilier à compléter/changer, vaisselle, couverts...).

On se limite à la rénovation thermique, pour laquelle on peut espérer d'intéressantes subventions, à l'inverse de travaux d'extension, à la charge financière totale de la commune.

Toutefois, les vestiaires-douches n'ayant plus d'utilité, ils seront réaménagés en salle multi-activités (yoga, aikido, qi-qong...).

L'entreprise A2IS a repeint une partie des locaux de la Salle des Fêtes ; le hall d'entrée, la grande salle ainsi que la scène. Le montant des travaux s'élève à 9500€.

Le vestiaire, les toilettes, les couloirs de la scène seront repeints par les employés de la commune les jours de pluie.

La salle annexe, le Caléchet, sera aménagée d'un coin kitchenette. Nous y installerons des tables pliantes, (que nous avons dans nos réserves) plus petites que celles existantes. Celles-ci de 2 mètres sont difficiles à déplacer d'une pièce à l'autre, ce qui a occasionné plusieurs accrocs dans le passage des portes du hall et ce depuis de nombreuses années.

Petit rappel : cette salle est consacrée aux associations, aux entreprises, en complément de la location de la salle des fêtes, ou toutes autres personnes du

village ou de l'extérieur désirant organiser des réunions.

D'ailleurs cet hiver, nous avons dû la fermer à la location, car nous avons rencontré des problèmes de fuites d'eau chaude dans les tuyaux qui traversent les plafonds de la cuisine, couloirs et toilettes .

Une étude de changement du système de chauffage est en cours, ainsi que la rénovation thermique du bâtiment et la réfection des enduits.

Protection des captages

La première étape a commencé : aménagement d'une nouvelle route forestière pour éviter la Fontaine aux Faulx. Elle emprunte en grande partie un ancien chemin de débardage et débouche sur le chemin du Pont de Fer. Les travaux doivent être terminés le 31 octobre impérativement, en raison de l'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario.

La deuxième consistera à bien dégager les périmètres proches de chaque captage (Fontaine aux Faulx, Coupe



Carrée, Les Brosses) et à installer une clôture pour en interdire l'accès.

Traitement eau

Nous sommes dans l'attente du commencement des travaux d'installation du traitement de l'eau potable par UV, en remplacement du chloromètre.

Hameau Seniors

Le projet d'aménagement de cette zone (un hectare) a été accepté par le CM, pour un montant total (aménagement et constructions) de 2 665 000 € hors subventions et vente de parcelles à bâtir. La réalisation se ferait en plusieurs tranches (de 3 à 4).

On espère que les travaux d'aménagement pourront débuter avant la fin de cette année.

MAM

Une extension de la MAM est à l'étude, pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap. L'étude de cet aménagement dans l'une des salles de l'ancienne école de filles a été confiée au cabinet SoliHa.

Voirie et circulation

Cette année sont programmés les premiers travaux d'aménagement de voirie pour « adoucir », de force, la circulation à l'intérieur du village. On commence par l'installation de chicanes aux entrées du village côté Provenchère et côté Équevilley. Un surélévateur sera installé au carrefour des rues de Bacara et du 14 Septembre.

Le chemin de Provenchère, en continuation de la VC 118, dite voie de Provenchère, et débouchant sur la départementale conduisant à... Provenchère, est interdit à la circulation. Il est considéré comme chemin de défrèvement. Or, il défruite des parcelles

uniquement communales. Donc, il n'y a pas lieu que la commune paie des travaux d'entretien à cause des dégradations commises par d'autres usagers qu'elle-même, et qui considèrent ce chemin comme une piste du Dakar.

Nous savons que de gros malins se jouent de telles interdictions. Mais qu'ils se méfient s'ils sont pris. On pourrait leur imputer ces dégradations.

Projets en gestation

L'étude du réaménagement du site du 2° terrain de foot a été confiée à Ingénierie 70. Ce genre d'équipement peut bénéficier de subventions importantes.

Le balisage et l'illustration de chemins de randonnée suit son petit bonhomme de chemin. Claude Colombier prépare des panneaux d'information pour l'Hermitage.

Le cabinet SETIB est chargé de poursuivre le projet de réfection de l'esplanade de l'église.

Une réunion avec différents organismes de défense de l'environnement s'est tenue le jeudi 6 avril pour réfléchir à l'entretien et à l'usage de la zone des Martins-Pêcheurs.

Gestion

Parc locatif

La gestion des 25 logements communaux actuels va s'alourdir de 3 logements supplémentaires cette année puis de ceux du hameau seniors. C'est une situation

qui fonctionne grâce à l'implication d'un certain nombre de bénévoles mais qui devient compliquée, notamment au regard de la disponibilité et de la pertinence (en particulier les visites et les états des lieux). En outre, c'est beaucoup de temps pour le secrétariat et d'interventions inopinées (réglage de thermostats, joints à changer, VMC déficiente, porte grinçante...). Enfin, pour obtenir des subventions départementales sur les constructions nouvelles (maison Thomas, ancienne Poste, hameau seniors), il est nécessaire de confier la gestion à un professionnel.

Il est donc décidé de confier la gestion des logements communaux à une agence spécialisée, SoliHa en l'occurrence, dès l'achèvement des prochains travaux de réhabilitation.

Impôts locaux

La préparation des budgets commence par la fixation des taxes locales. Elles étaient quatre il y a quelques années (on les appelait d'ailleurs « les 4 taxes »), trois jusqu'il y a 2 ans (comme les petits cochons), elles ne sont plus que deux depuis l'an passé (comme les yeux pour pleurer). Ces taxes sont le levier financier essentiel des communes, levier peu à peu amputé et affaibli par le gouvernement.

En ces temps de crise, de plus en plus de communes n'ont d'autre recours que d'augmenter ces 2 dernières taxes : Foncier Bâti et Foncier Non Bâti. D'abord pour faire face aux augmentations des charges salariales imposées par l'État aux collectivités (personne n'en parle, étrangement) et à la diminution des dotations, ensuite en raison de l'augmentation des charges générales, prix de l'énergie en tête.

Pour cette année, grâce à une recette forestière supérieure à l'estimation du budget primitif, nous maintenons à

l'identique les taux de ces taxes, qui n'ont pas été augmentés depuis 2010.

Agents administratifs

À la suite du virus informatique qui a endommagé le serveur de la commune et paralysé le fonctionnement du secrétariat, nous avons embauché temporairement une employée, notamment pour ressaisir toutes les données perdues. Cette embauche temporaire se transforme en CDD, étant donné que Mme Estelle Flosse a demandé et obtenu sa mutation pour se rapprocher de sa région d'origine. Nous accueillons donc Anaïs Guenot comme secrétaire-comptable stagiaire, en espérant la titulariser à ce poste.

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs automatiques ont été installés, l'un place de la Mairie, à l'entrée extérieure du salon de coiffure, l'autre sous le hall de la salle des fêtes.

Leur utilisation est très simple, il suffit de suivre les recommandations qui sont faites, au fur et à mesure de leur exécution.

Si des personnes souhaitent bénéficier d'une formation spécifique, elles sont invitées à venir s'inscrire en mairie.



Accompagnatrice bus scolaire

Il est très difficile de trouver des personnes disponibles pour cette tâche décousue dans ses horaires et compliquée dans ses trajets d'aller et de retour. Après de longs mois, nous avons trouvé une personne acceptant d'accompagner les enfants dans l'un des bus du ramassage scolaire, mais malheureusement elle a dû renoncer en raison de l'impossibilité d'adapter ses trajets personnels à ceux du bus.



COMPTE-RENDUS

DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations examinées en séance du 13 décembre 2022

- n°01-13122022 – convention fourniture d'eau faverney-breurey-lès-faverney – approuvée
- n°02-13122022 – convention cadre emploi et compétences du cdg 70 – approuvée
- n°03-13122022 – convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service interim du cdg 70 – approuvée
- n°04-13122022 – renouvellement convention médiathèque départementale de la haute-saône 2023-2025 – approuvée
- n°05-13122022 – convention fourrière animale 2023-2027 – approuvée
- n°06-13122022 – annule et remplace la délibération n°9-06112022 Noël 2022 des agents – approuvée
- n°07-13122022 – approbation rapport clect – approuvée
- n°08-13122022 – demande subventions station traitement eau potable – approuvée
- n°09-13122022 – assistance maîtrise d'oeuvre soliha abri remorque – approuvée
- n°10-13122022 – quartiers seniors-plan d'aménagement – approuvée
- n°11-13122022 – dépôt candidature auprès du sief 70 pour subvention sdf – approuvée
- n°12-13122022 – mise en place du régime indemnitaire relatif aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (rifseep) – approuvée

- n°13-13122022 – cycles de travail – approuvée
- n°14-13122022 – travaux sylvicoles 2023 - approuvée
- n°15-13122022 – dm n°5 commune 2022 – approuvée
- n°16-13122022 – maîtrise d'oeuvre patrice jacquet pour le gîte de groupe – approuvée

Délibérations examinées en séance du 22 janvier 2023

- N°01-22012023 – Convention Avenant De Cession Apave – Approuvée
- N°02-22012023 – Vote Taxes Directes Locales 2023– Approuvée
- N°03-22012023 – Commission Électorale 2023 – Approuvée
- N°04-22012023 – Contrat De Location De La Calèche (Ancienne Pizzeria) – Approuvée
- N°05-22012023 – Réhabilitation Maison Thomas-Demande De Subventions – Approuvée
- N°06-22012023 – Réhabilitation Ancienne Poste-Demande De Subventions – Approuvée – Approuvée
- N°07-22012023 – Projet Hameau Seniors-Demande De Subventions– Approuvée- N°08-22012023 – Ouverture Credits Budgétaires 2023– Approuvée
- N°09-22012023 – Convention Mission Maîtrise D'oeuvre Aménagement D'une Zone De Sports Et Loisirs – Approuvée
- N°10-22012023 – Convention Médiation Préalable Obligatoire-Cdg70 – Approuvée
- N°11-22012023 – Création Emploi Non Permanent-Accroissement Temporaire D'activité – Approuvée- N°12-22012023 – Remboursement Frais Engagés Par Un Conseiller – Approuvée

Travaux

Depuis un certain temps maintenant, vous avez remarqué des travaux en suspens rue de la Presle jusqu'au STOP. Des fuites d'eau sur le réseau chaleur ont été constatées. Il faudra attendre l'arrêt complet du chauffage collectif des bâtiments pour réparer. Patience le printemps arrive !

Carte avantages jeune

Le conseil municipal fait profiter aux enfants scolarisés d'une réduction pour l'achat de la carte avantages jeune.

Le directeur d'Infos Jeunes Bourgogne Franche Comté nous informe que cette carte 2023/2024 sera vendue au public 10€, contre 8€ les autres années, prix de vente qui n'a pas augmenté depuis 7 ans. La commune prend en charge 6€, Infos Jeunes 1€, elle ne vous reviendra qu'à 3 €.

Une information sur Panneau Pocket vous parviendra courant Avril pour les modalités d'inscriptions. (renseignements au 06.78.42.08.08). Manifestations

Le Dimanche 26 Février 2023 a eu lieu un repas organisé par l'AC Breurey (les anciens combattants) à la salle des fêtes.

Cette journée festive a réuni plus d'une centaine de convives. Tous se sont régalés, en dégustant un bon repas cuisiné par « La Charbonnette » de Gevigney ; une tombola a été organisée par l'association, un duo de musicien et chanteur ont ambiancé la piste de danse sous l'œil attentif de Mr Michel NARGUES, président de l'association.

Sports à Breurey

Depuis de nombreuses années, nous avons de belles équipes de football que l'ASB (association sportive de Breurey) encadrerait très sérieusement.

L'auteur de ce succès revient à une personne du village, bien évidemment soutenue par sa famille et ses nombreux amis, qui ont œuvrés bénévolement pendant plus de 30 ans. Elle décide à l'heure de la retraite de laisser sa place aux jeunes.

Or la période COVID a fait qu'aucuns matchs et tournois, notamment celui

« des petits princes » n'ont pu être organisés.

En 2022, une lueur d'espoir, et hop, le tournoi des petits princes est organisé en Juin, pour le bonheur de tous. Difficile d'affronter une chaleur écrasante, à tel point que le 1^{er} Adjoint improvisait une douche aux abords du terrain, pour réhydrater ces jeunes footballeurs.

Les nouveaux membres de l'association baissent les bras, et décident de mettre l'ASB en dormance.

Nous remercions, Sylviane Burgos qui a été le pilier de nos équipes Bruéroises de foot.

Belle et longue retraite à toi Sylviane auprès de tes petits enfants que tu chéris tant.

Finalement le sport à Breurey, ce n'est pas uniquement le ballon rond, c'est aussi :

- Le qi gong le mardi soir
- Le judo le mercredi soir
- L' aïkido le jeudi soir

D'autres activités sont proposées à la salle de la Calèche (ancienne pizzeria) :

- Les lundis partagés (jeux, tricots, crochet, café, thé, pâtisserie...)
- Le mercredi , théâtre pour petits et grands,
- Le Jeudi , l'écriture (1 fois / mois),
- Mardis et vendredi, bibliothèque,
- Vendredi, ludothèque,
- Un vendredi par mois, le Bar'OuF.

Voici tout un panel d'activités, proposé par des associations, le comité d'animation de la commune, des bénévoles ; tous sont des personnes qui vous consacrent du temps avec plaisir.

Composteurs



Trois bacs à compost ont été installés sur la place de la mairie :

- à gauche : le bac de dépôt, cf les images en dernière page pour savoir quoi y déposer,
 - au centre, le bac de maturation, on y dépose les matières à composter,
 - à droite le bac de récupération de compost à votre disposition gratuitement.
- Renseignement : 06 63 66 95 65 (Laëtitia)

Nouvelle association Bruéroise

Nous souhaitons la bienvenue à une toute nouvelle association du village.

BREUREY AIKIDO CLUB



Association loi de 1901 BREUREY AIKIDO CLUB affiliée à la Fédération Française d'AIKIDO.

Siège social 5, rue Maillefert 70160 Breurey les Faverney

Qu'est-ce que l'AIKIDO ?

Créé à la fin des années 40, un art martial adapté au monde moderne.

Le fondateur de l'AIKIDO, Morihei UESHIBA (1883-1969), fut inspiré par les meilleurs maîtres d'arts martiaux du Japon de l'époque.

L'arrière-plan philosophique ou religieux (traditions Shinto, Zen, Tao) joua un rôle très important dans l'élaboration de cet art.

A côté de ce retour aux sources de l'esprit traditionnel du samouraï, il réussit à ouvrir sa pratique à des notions plus modernes (recherche de la paix, fraternité, harmonie) et développa à partir de 1948 l'enseignement d'une discipline neuve et originale, qui commença dès 1950 à rayonner dans le monde entier, notamment en France.

L'AIKIDO est une discipline martiale japonaise accessible à tous. La recherche de l'Aïkidoka est celle de l'équilibre optimum de l'individu par rapport à lui-

même et par rapport à son environnement.

Elle est à la fois un art de vivre, une philosophie, une technique de combat efficace, sans violence, sans compétition.

Techniques à mains nues avec un ou plusieurs adversaires, armé(s) ou non.

Techniques au sabre (bokken), au bâton (jo), au couteau (tanto).

Techniques de concentration, de respiration.

Ces techniques visent au contrôle de l'adversaire et l'amène à la chute ou à l'immobilisation. Il s'agit de canaliser le mouvement, la vitesse et la force de l'adversaire et de les utiliser sans entrer en opposition avec eux.

Enseignants :

Fabrice Grenouillet 4° DAN Brevet Fédéral d'enseignement d'AIKIDO Tel : 0681230598

Nathalie Marchal 1° DAN Brevet d'Initiation Fédéral d'AIKIDO

Dojo municipal 8 place de la Mairie,

Cours :

Jeudi de 17h30 à 18h15 enfants

Jeudi de 18h30 à 20h adultes



ATELIERS D'ÉCRITURE

« Jeudi et j'écris ! »

Depuis le mois de septembre dernier, chaque premier jeudi du mois, se déroule l'atelier d'écriture animé par Émilie. Ici, pas de leçon d'orthographe ni de grammaire ou de calligraphie et aucun talent d'écrivain n'est requis pour participer ! Ici, les participants se rencontrent, s'expriment, jouent, rient et créent avec les mots, juste pour le plaisir ! Voici quelques exemples de textes réalisés par les participants depuis le début de l'année :

(Exercice : Donner vie à un objet sous forme poétique).

*« Ah ! Mon cher bras mixeur
Je te porte dans mon cœur !
Tes soupes sont d'une grandeur
Que seuls aiment les connaisseurs !
Je t'adore mon bras mixeur !
Mon sauveur ! »*

Poucnette à plume

*« Enlace-moi de ta douceur,
Long rempart à la fraîcheur,
Retrouvailles de début d'hiver,
À mon côté, ton mohair. »*

Julien Bonnac



*« Mon doux livre,
Je suis un joli petit roman, une belle
histoire et je m'appelle « La vie de*

Cilka ». Je suis une histoire vraie et triste à la fois. Les gens aiment me découvrir et ont une envie folle de me lire quand ils parcourent mon petit résumé, si touchant et pourtant vrai.

Quand ils tournent les pages petit à petit, ils se noient dans mes mots, mes douces paroles, ils s'imaginent dans mon histoire, se retrouvent dans les personnages.

Et oui, pour certaines personnes, je suis un rêve, un doux voyage, dont ils aiment dévorer les pages unes à unes. Ils aiment ce voyage en ma compagnie. Je passe souvent de mains en mains quand on me prête.

Mon moment préféré ? Le soir, quand on me dévore sous une douce petite lumière, et que je sens la personne respirer calmement en buvant son petit café. J'adore sentir ce geste habituel, son petit doigt mouillé qui tourne les pages, mes pages.

Quand on me pose sur la table de nuit après m'avoir fermé, je m'endors tranquillement en rêvant à qui demain, va bien vouloir partir de nouveau en voyage avec moi. »

Ludivine Guinet



(Exercice : Écrire un texte, sur le thème et le style de son choix, mais devant se terminer par la phrase : « Sur ce, il sortit en laissant claquer la porte derrière lui. ».)

En perdition.

Alors imaginer « lui ». Lui c'est un petit garçon tout chétif qui se retrouve au beau milieu d'un labyrinthe dont le sol est une énorme vitre. Et en-dessous de celle-ci, un énorme trou béant. Et lui il est perdu, il ne sait pas où aller. Alors il cherche. Lui va à droite, lui va à gauche. Il tourne en rond comme ça pendant un long moment. Tout d'un coup la vitre se brise, alors lui panique et il commence à courir. Mais la vitre continue à se briser et à finalement voler en éclats. Lui tombe. Lui tombe longtemps. Tout devient noir. Lui décide alors d'avancer. Mais lui se prend une porte, puis une autre, puis une autre. Là il en a marre, il décide alors d'ouvrir la porte en espérant trouver quelque chose, mais rien. Lui en ouvre une deuxième, ...une troisième, une quatrième. Toujours rien. Toujours rien là où on ne voit rien ! Lui tombe par terre de fatigue et pleure, il pleure des larmes de crocodiles, mais personne ne voit rien. Lui en a eu marre de pleuré. Lui se leva, se mit à marcher, se prit une porte et sur ce, il sortit en laissant claquer la porte derrière lui.

Lola Roussey

LES ATELIERS THÉÂTRE ET EXPRESSION du mercredi

Se rencontrer et s'amuser, tout en apprenant les bases des techniques théâtrales, voici ce que les participants expérimentent depuis septembre dernier. De 4 ans à l'âge adulte, ces derniers sont répartis en 4 groupes pour des ateliers de 1h à 2h selon les tranches d'âges. Ici, vous pouvez apprendre à gérer votre stress, vos émotions, à parler en public, développer votre imagination et votre créativité, sous forme d'exercices ludiques et variés !

Curieux ? Soyez au rendez-vous le samedi 1 juillet prochain, salle « La

Calèche », pour une présentation de travail de l'année : À cette occasion, les 4/6 ans, 7/11 ans, 12/15 ans et adultes vous feront découvrir leur activité et qui sait, peut-être vous donneront envie de les rejoindre l'an prochain !



AGENDA

Le 1^{er} Avril

L'association des pêcheurs, les Grands Gabions, organisera la pêche à la truite.

Le 8 Avril à 14h30

Le Comité d'animation de la commune organisera un après-midi à la salle des fêtes pour les enfants du village scolarisés en maternelle et en primaire. Puisque Pâques arrive à grands pas, il fallait marquer le coup. Cette année, nous changeons de lieu, et invitons les enfants à participer à un parcours ludique dans la salle. Nous terminerons cet après-midi par un goûter. Les parents désireux de préparer des gâteaux, pour le partage, peuvent en apporter si ils le souhaitent. La municipalité se charge des boissons et gourmandises.

Le 7 avril à 19h00

L'artiste BRUN au Bar'OuF, guitariste/ chanteur mêlant toutes ces influences (rock, reggae) pour faire de la chanson française quelque peu différente et créer un univers rythmé et poétique; accompagné par Aminata au violon et au chœur, les cordes de leurs instruments et



leurs voix se mélangeant dans une volonté de légèreté et d'émotion.

Le 21 avril à 18h00 salle du Conseil

Restitution de la campagne de restitution thermographique de la commune.

Le 29 Avril

Une deuxième pêche à la truite aux bords des étangs.

Le 29 Avril

la MAM (maison d'assistantes maternelles) de Breurey organise « le petit marché du bonheur » de 10h à 18h autour de la salle des fêtes. C'est l'occasion pour cette association de proposer un vide dressing, une bourse aux jouets, quelques artisans seront présents et vous pourrez vous restaurer tout au long de la journée, (frites, sandwiches, crêpes, gaufres, boissons). Un



espace maquillage pour enfants, une structure gonflable pour s'amuser.

9 juin

Pièce de théâtre *Le Grand écart*, avec la compagnie Gravitation à la salle des fêtes, horaire à définir.

Du 17 au 21 Mai

Place à la pêche à la carpe NON-STOP. A chacune de ces manifestations, vous pourrez vous restaurer sur place et passer un moment convivial dans le décor magnifique de nos étangs.

Le 11 Juin

L'ACCA organise son 2ème Vide Grenier sur la place, avec buvette et point de restauration. Des bulletins d'inscription sont en cours d'édition et des renseignements complémentaires seront disponibles sur Panneau Pocket courant Avril.

Comment bien utiliser les bacs à compost ?

Ce que vous pouvez déposer :



Ce qui n'est pas compostable :

